## PÔLE PARTENARIATS ET INGÉNIERIE

Direction accompagnement des territoires

Hôtel du Département - Rue Ferdinand Buisson 62018 ARRAS Cedex 9

Dossier suivi par : Nicolas DESCAMPS

Chargé de mission

descamps.nicolas.jean@pasdecalais.fr - 03 21 21 92 97

## Arras, le 29 janvier 2024

Envoyé en préfecture le 14/03/2024

Reçu en préfecture le 14/03/2024 5<sup>2</sup>LO

ID: 062-216207589-20240311-2024\_1\_5-DE

Affiché le 18/03/2024

Monsieur Raphaël JULES Maire de Saint-Martin-Boulogne Mairie

313 route de Saint-Omer

62280 SAINT-MARTIN-BOULOGNE

Objet : adoption et mise en œuvre du contrat de territoire 2023-2026

Monsieur le Maire,

Je vous informe que le Conseil départemental, réuni ce jour, a adopté le contrat de territoire qui fixe les ambitions partagées par nos deux collectivités pour la période 2023-2026.

Je reviendrai vers vous très prochainement afin que nous puissions convenir ensemble des modalités de signature de cette nouvelle contractualisation.

Ce contrat se traduit d'ores et déjà par le soutien du Département à votre projet de rénovation énergétique du centre culturel Georges Brassens pour un montant d'accompagnement de 300 000 € au titre du fonds d'innovation territorial.

Une fois les pièces constitutives de votre dossier transmises à la maison du Département aménagement et développement territorial du Boulonnais, vous recevrez la convention d'attribution et de gestion de cette subvention, qu'il vous faudra me retourner signée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil départemental,

Jean-Claude LEROY